



**PROVINCE DE QUÉBEC  
MUNICIPALITÉ DE LAC-BEAUPORT**

**PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU CONSEIL DE LA  
MUNICIPALITÉ DE LAC-BEAUPORT TENU À LA SALLE PHILIPPE-LAROCHE  
DU CENTRE COMMUNAUTAIRE LE 6 OCTOBRE 2016 À 8 H**

---

**Personne(s) présente(s) :**

Louise Brunet, présidente  
François-Bernard Saillant, conseiller, siège no2  
Andy Groskaufmanis, conseiller, siège no4  
Even Mc Hugh, conseiller, siège no5  
Guy Gilbert, conseiller, siège no6

Richard Labrecque, secrétaire-trésorier

**Personne(s) absente(s) :**

Marc Bertrand, conseiller, siège no1  
Sylvie Chartier, conseillère, siège no3

Les membres dudit conseil formant quorum sous la présidence de Louise Brunet, présidente.

**ORDRE DU JOUR**

**1. Ouverture de la séance et greffe**

- 1.1 Constatation de l'avis de convocation aux membres du conseil
- 1.2 Ouverture de la séance et greffe
- 1.3 Adoption de l'ordre du jour

**2. Finances et Administration**

- 2.1 Adoption - Subvention - FEPTU

**9. Varia**

- 9.1 Aucun

**10. Période de questions**

**11. Levée de l'assemblée**

**1.1 Constatation de l'avis de convocation aux membres du conseil**

Le directeur général et secrétaire-trésorier dépose l'avis de convocation qui a été transmis aux membres du conseil.

Tous les membres du conseil présents renoncent à l'avis de convocation.

**1.2 Ouverture de la séance et greffe**

La présidente déclare la séance ouverte à 8 h 02.



**306-2016**

**1.3 Adoption de l'ordre du jour**

IL EST PROPOSÉ par Monsieur Even Mc Hugh  
APPUYÉ par Monsieur Andy Groskaufmanis  
ET RÉSOLU :

D'adopter l'ordre du jour tel que déposé.

**ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ**

**307-2016**

**2.1 Adoption - Subvention - FEPTEU**

ATTENDU QUE la Municipalité a déposé une demande de subvention dans le programme FEPTEU-EAU;

ATTENDU QUE le projet présenté est « Mont-Cervin phases 2, 3 et 4 »;

ATTENDU QUE le secteur concerné est localisé au cœur de la municipalité de Lac-Beauport;

ATTENDU QUE ce secteur n'est pas desservi par aucun réseau (aqueduc, égout et protection incendie).

IL EST PROPOSÉ par Madame Louise Brunet  
APPUYÉ par Monsieur Andy Groskaufmanis  
ET RÉSOLU :

Que la Municipalité est d'accord pour réaliser son projet de prolongement sanitaire et d'aqueduc (dossier # 2016050) dans le cadre du Fonds pour l'eau potable et le traitement des eaux usées (FEPTEU) sur la base d'un coût maximal admissible (CMA) de 6 480 000 \$ avec une aide financière de 5 378 400 \$.

Que la Municipalité accepte l'ensemble des conditions du programme de subvention.

**ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ**

**10. Période de questions**

À 8 h 10, la présidente du conseil répond aux questions de l'assemblée.

Les questions ont porté sur :

Le directeur général informe les membres du conseil que la CMQ a recommencé à inviter les professionnels de l'administration de Lac-Beauport à des rencontres de travail et d'information sur le RCI 2016. Il demande aux membres du conseil s'ils sont en accord pour autoriser l'administration municipale à y participer.

Mme la mairesse et tous les membres du conseil présents sont d'accord pour que les professionnels de la municipalité participent pleinement à ces rencontres et fassent rapport au conseil du cheminement des travaux.

M. Even McHugh demande s'il serait possible de faire dès le 17 octobre l'avis de motion du règlement d'emprunt sur le projet d'infrastructures du mont Cervin.

Mme la mairesse mentionne que oui et qu'on le prévoira à l'ordre du jour.

Fin de la période de questions à 8 h 10.



**11. Levée de l'assemblée**

La présidente lève l'assemblée à 8 h 10.

---

Louise Brunet, mairesse

---

Richard Labrecque, secrétaire-trésorier